

Affaire suivie par : Guillaume REBIERE

Epinal, le 31 octobre 2012

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous annoncer que, forte du succès enregistré lors des premières éditions de notre opération, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges organisera le 3^{ème} Prix Thésard de la Montagne en 2013.

Cette compétition a pour objectif de favoriser et promouvoir les travaux de recherches capables d'apporter des propositions, des solutions ou des pistes de réflexions aux acteurs politiques et économiques des massifs européens, en réponse aux problématiques spécifiques auxquels doivent faire face les population des territoires de montagne.

Le vainqueur de ce Prix Thésard de la Montagne sera sélectionné par les membres du Comité Scientifique de la Montagne que nous animons et qui rassemble 15 chercheurs universitaires européens spécialistes des massifs dans leurs disciplines respectives.

Le lauréat se verra remettre un chèque de 5.000 € à l'occasion de la 5^e Biennale Européenne de la Montagne, qui se déroulera les 17 et 18 octobre 2013, à La Bresse (Vosges-France), sur le thème de « L'attractivité des territoires de montagne ».

A ce titre, je profite de cette occasion pour vous inviter dès à présent à participer à cet événement international qui rassemblera plus de 350 représentants des massifs (élus, chercheurs, entrepreneurs et institutionnels) de plus de 10 pays européens, d'échanger des exemples de réussite et des propositions concrètes transposables d'un territoire à l'autre.

Pour pouvoir concourir au Prix Thésard de la Montagne, les travaux qui nous seront transmis devront s'inscrire dans le champ des sciences humaines, économiques et sociales et/ou avoir une dimension environnementale. Ils pourront être issus d'équipes de recherche françaises ou européennes et être rédigées dans n'importe laquelle des langues de l'Union Européenne.

Seules les thèses soutenues à partir de l'année 2009 incluse pourront participer.

Un travail de présélection sera effectué par les membres du Comité Scientifique. Pour cela, les candidats devront nous transmettre un résumé de 5 à 10 pages de leurs thèses, rédigé dans leur langue d'origine.



Nous vous sollicitons aujourd'hui, afin de vous demander si une ou plusieurs des thèses soutenues par des étudiants de votre équipe de recherche seraient en mesure de participer à cette compétition.

Si c'était le cas, je vous remercie de bien vouloir demander aux Docteurs concernés de nous faire parvenir le résumé de leurs thèses, par courrier ou par email, avant le 15 janvier 2013, aux coordonnées suivantes :

M. Le Président Gérard CLAUDEL 3^e Prix Thésard de la Montagne Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges 10, rue Claude Gelée – 88026 Epinal cedex – France Tél. +33 – (0)3 29 33 88 88

Email: cci@vosges.cci.fr C.C.: grebiere@vosges.cci.fr

Ce résumé devra impérativement être accompagné d'un curriculum vitae du candidat, ainsi que, dans la mesure du possible, du rapport du jury de soutenance et de la liste des membres de ce même jury.

En cas de présélection, les candidats devront alors nous transmettre un résumé de trente pages ainsi que deux exemplaires complets de leurs thèses. Chacune d'elles sera examinée par deux rapporteurs, qui rédigeront un avis confidentiel. Les différents candidats seront informés du résultat en juin 2013.

L'obtention du Prix Thésard sera conditionnée à la présence du vainqueur lors de la remise de la récompense le 17 octobre 2013 à La Bresse (Vosges-France). Les frais de transports et d'hébergement seront entièrement pris en charge par la CCI des Vosges.

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Pour tout complément d'information, je vous invite également à vous rapprocher de M. Guillaume REBIERE, Chargé de Mission Montagne dans nos services, au +33 (0)3 29 33 88 88 ou par email à grebiere@vosges.cci.fr.

Par avance, nous vous remercions vivement de l'intérêt que vous témoignez à notre sollicitation et dans cette attente,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre très haute considération.

Le Président

Gérard CLAUDEL